

# SÉANCE extraordinaire

Le 12 juin 2023

---

---

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Chandler tenue le 12 juin 2023, à 16 h 15, en la salle du conseil de l'Hôtel de Ville sis au 35, rue Commerciale Ouest, Chandler.

**SONT PRÉSENTS :** Monsieur Gilles Daraïche, maire, mesdames les conseillères Josée Collin et Meggie Ritchie et messieurs les conseillers Raynald Leblanc et Gaétan Daraïche.

**EST ÉGALEMENT PRÉSENT :** Monsieur Roch Giroux, directeur général et greffier.

**SONT ABSENTS :** Messieurs les conseillers Bruno-Pierre Godbout et Pierre-Luc Arsenault.

---

---

## OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE - VÉRIFICATION DU QUORUM

### **230612.183** DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2022

Il est unanimement résolu que ce conseil prenne acte du dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur pour l'année financière 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **230612.184** APPUI AU RETOUR DU TRAIN VIA RAIL ENTRE MATAPÉDIA ET NEW CARLISLE EN 2023

CONSIDÉRANT que la Gaspésie est privée de tout service de transport ferroviaire de passagers depuis bientôt dix ans, VIA Rail s'étant retirée à cause du mauvais état de la voie ferrée et des ponts;

CONSIDÉRANT que cette rupture de service entraîne de sérieux préjudices à la région et sa population sur les plans sanitaire, économique et social;

CONSIDÉRANT que le train, en favorisant le passage de la voiture individuelle au transport collectif, contribue aux efforts du gouvernement du Canada pour le respect de ses obligations nationales et internationales en matière de réduction des gaz à effet de serre;

CONSIDÉRANT que le ministère des Transports et de la Mobilité durable a déjà effectué ou est en voie de réaliser d'importants travaux d'infrastructure afin de permettre une reprise prochaine du trafic ferroviaire;

CONSIDÉRANT que l'avancement des travaux de réhabilitation de la voie ferrée et des ponts permettra une circulation sécuritaire des convois, y compris ceux de VIA Rail, entre Matapédia et New Carlisle d'ici la fin de 2023;

CONSIDÉRANT que les installations ferroviaires à New Carlisle, qui comprennent notamment un triangle de virage (*wye*), conviennent tout à fait à l'aménagement d'un terminus temporaire à cet endroit;

CONSIDÉRANT que la société VIA Rail a comme mission fondamentale d'offrir à la population un service de transport ferroviaire et que tout retard inutile constituerait un renoncement à l'accomplissement de ce devoir;

CONSIDÉRANT que la reprise, cette année, du service de transport ferroviaire de passagers entre Matapédia et New Carlisle, éventuellement relayé par un transport régional complémentaire, représenterait un gain substantiel pour l'ensemble de la région;

CONSIDÉRANT que la population gaspésienne réclame toujours la reprise du service de transport ferroviaire des passagers jusqu'à Gaspé dès que l'état des infrastructures le permettra;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Raynald Leblanc et unanimement résolu que la Ville de Chandler demande au gouvernement fédéral ainsi qu'à VIA Rail de reprendre le service de transport ferroviaire des passagers entre Matapédia et New Carlisle dès 2023;

QUE le gouvernement fédéral et VIA Rail s'engagent à rétablir le service complet entre Matapédia et Gaspé aussitôt que les travaux de réhabilitation des infrastructures ferroviaires seront parachevés et permettront, par conséquent, la circulation sécuritaire des convois.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**230612.185** AUTORISATION - DÉPÔT D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU FONDS D'AIDE AUX ORGANISMES (FAO) – AMÉLIORATION DE LA ZONE RÉCRÉATIVE DU PARC DU SOUVENIR

CONSIDÉRANT que la Ville de Chandler veut favoriser la rétention touristique en offrant une offre culturelle accessible à tous et diversifiée;

CONSIDÉRANT que l'offre culturelle diversifiée permet un lieu d'échange communautaire pour les résidents et les visiteurs;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de monsieur le conseiller Raynald Leblanc et unanimement résolu que ce conseil autorise madame Louise Meunier à déposer des demandes d'aides financières dans le cadre du programme FAO (fonds d'aides aux organismes) afin de permettre à la Ville de Chandler d'améliorer la zone récréative du parc du souvenir.

Il est également résolu que la Ville de Chandler s'engage à assumer sa part des coûts admissibles des demandes déposées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**230612.186** VENTE D'ÉQUIPEMENTS À LA SUITE D'UN APPEL D'OFFRES – SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Raynald Leblanc et unanimement résolu que ce conseil autorise la vente des équipements suivants à la suite d'un appel d'offres publié par le directeur général et greffier se terminant le 8 juin dernier.

ÉQUIPEMENT	SOUSSIONNAIRE	TARIF
Camionnette Chevrolet 2008	Sylvain Amos	400.00 \$
Camionnette Chevrolet 2009	Sylvain Amos	600.00 \$
Fardier TAG ALONG 20 tonnes	Rock Lagacé	10 600.00\$ 12 187.35 \$ taxes incluses

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**230612.187** LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Madame la conseillère Meggie Ritchie propose la levée de l'assemblée à 16 h 53.

VILLE DE CHANDLER

\_\_\_\_\_  
Gilles Daraïche  
Maire

\_\_\_\_\_  
Roch Giroux,  
Directeur général et greffier